

*Castitas illibata :*

Si castus fueris, vita sine fine frueris.

*Spiritualis fornicatio :*

Non est grande nefas animo concepta voluptas.

*Munditia carnis :*

Certe mœcharis cum sis cupidus mulieris.

*Amor præsentis sæculi.*

Quid dulci vita valet esse venustius ista?

*Amor patriæ cœlestis :*

Si carcer talis, Deus, o tua mansio qualis!

*Expliciunt proverbialia.*

In linguæ plectro tibi mors et vita servata.

Ne sis bilinguis, ne des exempla malignis.

Charus erit minime, qui quod scit ventilat omne.

Charo charus erit, qui non commissa tacebit.

Lingua susurronis est pejor felle draconis.

Verba beant justum, non centum verbera stultum.

A Nulla lues servo pejor potest esse maligno.

Doctus ab indocto distat virtutibus octo.

Lapsa suam non post solidabit virgo ruinam.

Mens robusta viri levitate cadit muliebri.

Vim frangunt cordis variæ modulamina vocis.

Absque modo tractus sæpissime frangitur arcus.

Gutta cavat lapidem, consumitur annulus usu.

In psalmis et laude Dei torpescere noli.

Gaudia sunt populi rector pius atque benignus.

Quanto nobilius tanto magis flexile collum.

Sæpius exclusum foris obliviscimur intus.

Præmia sunt tecum, mors aufert cætera secum.

Divitiis posuisse modum non ultima laus est.

Munera quæ donat moriens, hæc munera non sunt.

Nulli ferme daret, ut si longius posset.

Virtus est pueri præcepta servare magistri.

CIRCA EUNDEM ANNUM

## HELGAUDUS

FLORIANENSIS MONACHUS

### NOTITIA HISTORICA IN HELGAUDUM

(*Histoire littéraire de la France*, tom. VII, pag. 405.)

Helgaud (1) ou Helgald, qui mériterait mieux le titre de panégyriste que celui d'historien, nous apprend lui-même (*Vit. Rob., Patrologiz*, tom. CXXI), qu'il avait été moine de Fleuri sous l'abbé Gauzlin, qui réunissait en sa personne cette dignité avec celle d'archevêque de Bourges, et qui mourut en 1029. De là il est à présumer qu'Helgaud avait étudié sous Abbon, ou sous Constantin, son successeur dans la direction des écoles de Fleuri. Mais s'il y fit du progrès dans les autres connaissances littéraires, il ne sut guère profiter de leurs leçons pour apprendre à bien écrire. Son style est effectivement si peu naturel, ou, pour mieux dire, si affecté, si rude, si obscur, qu'on n'y reconnaît jamais un disciple d'Abbon.

L'on ne peut d'ailleurs s'empêcher de convenir qu'Helgaud était homme de mérite et de piété. C'est ce que fait juger la part singulière qu'il avait à l'honneur des bonnes grâces du roi Robert, qui ne contractait ordinairement d'étroites liaisons qu'avec des personnes de ce caractère. Non-seulement il avait un libre accès auprès de ce prince, qu'il regardait comme son père, il ose même dire, comme son ami, *amicus de amico, dilectus de dilecto*; mais encore Robert aimait véritablement Helgaud comme

son fils, *affectu diligebat paterno*. Les preuves qu'en donne notre écrivain sont concluantes et ne permettent pas d'en douter. Helgaud avait un autre illustre ami en la personne d'Odolric, évêque d'Orléans, sur l'amitié duquel il pouvait compter, jusqu'à en obtenir tout ce qui serait conforme aux règles de l'équité.

Gauzlin avait aussi des égards particuliers pour Helgaud. Il le choisit pour prendre soin de faire construire, sur le fonds de l'abbaye de Fleuri, une chapelle sous l'invocation de saint Denis et de ses compagnons. Helgaud ne la fit d'abord que de bois. Le roi Robert, étant allé dès lors la visiter par dévotion, y fit des présents, et l'enrichit peu de temps après de quelques reliques des saints martyrs. Un embrasement inopiné l'ayant ensuite réduite en cendres, Helgaud trouva le moyen de la rebâtir en pierres. Et, afin d'apprendre à ceux qui iraient y prier que c'était son ouvrage et de les engager à se souvenir de lui dans leurs prières, il mit à droite et à gauche de l'autel deux inscriptions, en vers, dans lesquelles il a eu soin de se nommer et de réclamer les suffrages de ceux qui les liraient. On peut induire de là qu'Helgaud était prêtre, puisqu'il était chargé de desservir cette chapelle. Entre ses autres bonnes

(1) Possevin (*App. t. 1, p. 720*) le nomme *Helgacitus*, ou *Helgalcius*, suivant la leçon de Vossius

(*Hist. Lat. l. II, c. 44, p. 116, 2*), mais c'est par corruption.

qualités il avait la reconnaissance en grande recommandation. C'est ce qu'il montre par les prières qu'il fait pour le bonheur éternel de ses bienfaiteurs, lorsqu'il parle de leurs bontés à son égard.

Il serait difficile de fixer précisément le terme de sa vie. Il est certain qu'il a vécu au-delà de 1033, qui est l'époque de la mort d'Odolric évêque d'Orléans, dont il parle comme d'une personne qui n'était plus au monde. Il y a même beaucoup d'apparence qu'il n'écrivait qu'après 1042, c'est-à-dire après que le roi Henri, fils de Robert, se fut signalé contre Etienne, comte de Champagne, Galeran de Meulan et les factieux de Normandie, qui refusaient de reconnaître Guillaume le Bâtard pour leur souverain. Ce qui en fait ainsi juger est la fin de l'ouvrage d'Helgaud, où, parlant de ceux qui entreprendraient d'écrire les exploits militaires du roi Robert, il dit qu'ils y trouveraient matière à faire paraître le père et ses fils comme de grands capitaines couronnés de gloire. Plusieurs modernes (Oud., *Scrip.* t. II, p. 644; le Long, *Bib. fr.* p. 340, 2) supposent qu'Helgaud florissait vers 1050, mais on peut légitimement douter s'il a vécu au-delà de 1048. Sa mort est marquée au 29<sup>e</sup> jour d'août dans le Nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon, et au jour précédent dans celui de Saint-Germain-des-Prés, qui lui donne la qualité de prêtre (MONTF. *Bib. bib.*, p. 1163, 2. *Hist. de S. Germ.* app. p. 117, 2).

L'unique ouvrage qui nous reste de la façon d'Helgaud est un abrégé de la vie du roi Robert (Du Ches. t. IV, p. 59). On a ajouté à ce titre que l'écrit a été pris de l'ouvrage d'un autre moine qui aurait traité plus amplement le même sujet avant notre historien. Mais M. de Sainte-Palaye (*Hist. de l'Acad. des insc.*, t. X, p. 556) a montré par de fortes raisons que cette addition, qui réduit Helgaud à la qualité de simple abrégiateur, est sans le moindre fondement, et qu'on doit la regarder comme un effet téméraire de l'ignorance des copistes. Si donc cette Vie porte le titre d'abrégé, ce n'est point qu'elle soit un extrait d'un autre écrit plus étendu, mais parce qu'elle n'est qu'une histoire abrégée du prince dont l'auteur entreprend d'écrire les actions. Helgaud en effet avertit lui-même qu'il n'a pas eu dessein de parler des guerres où Robert se signala, ni des affaires politiques, et qu'il laisse aux historiographes le soin d'en transmettre la mémoire à la postérité.

Par cette suppression l'auteur a proscrit de son ouvrage ce qu'il y avait de plus intéressant pour l'histoire dans la vie du roi Robert. Il s'est borné (*Hist. de l'Acad. des insc.*, ib. p. 558) à nous donner une longue déclamation qui roule uniquement sur la piété de ce prince, sur sa dévotion envers les saints, sur ses jeûnes, ses mortifications, ses prières, sur sa charité pour les pauvres, sur l'affection qu'il

A portait aux moines, sur les biens dont il les combla, les grandes fondations qu'il fit dans l'ordre de Saint-Benoît, et particulièrement dans l'abbaye de Fleuri; enfin sur quelques miracles qui lui furent attribués. De sorte que c'est moins une histoire qu'un sermon ou oraison funèbre dans le goût de ce temps-là, où l'auteur a placé beaucoup de minuties et est entré dans les plus petits détails. Le tout est assorti à un style tel qu'on l'a déjà dépeint, et où les consonances souvent affectées tiennent lieu du bon goût. Cela n'empêche pas que ces détails, qui regardent souvent l'intérieur de la maison de nos rois, ne nous offrent une peinture très-naïve et très-singulière de la simplicité des mœurs du temps.

Cet écrit est précédé d'une courte notice de la fondation de Fleuri et du testament de Leodebode, son fondateur, pièces qui sont ici visiblement hors d'œuvre à l'égard de la Vie du roi Robert, avec laquelle elles n'ont point de rapport. D'où le savant et judicieux M. de Sainte-Palaye conjecture avec beaucoup de fondement (*Hist. de l'Acad. des insc.*, ib. p. 557), que l'auteur avait un dessein plus étendu, et qu'il s'était proposé de faire l'histoire des abbayes de Saint-Agnan d'Orléans et de Fleuri. Après quoi, n'ayant pas voulu laisser ignorer à la postérité les grands biens qu'elles avaient reçus du roi Robert, il en aura pris occasion d'y ajouter par manière de supplément, ou comme une suite de cette histoire, la Vie de ce prince, dont la plus grande partie contient en effet ce qu'il fit en faveur de ces deux monastères; quiconque se donnera la peine de lire avec attention la préface qui est à la tête de cette Vie, pour la lier avec l'ouvrage précédent, conviendra que la conjecture est aussi solide qu'ingénieuse. Il sera arrivé, dans la suite des temps, que la négligence des copistes aura fait perdre ce qui nous manque du corps de l'Histoire.

L'écrit d'Helgaud, tel qu'il est venu jusqu'à nous, a été d'abord imprimé avec la Vie de saint Louis, par Guillaume de Nangis, et l'Histoire de France par Gaguin (*Bib. cath. Roth.*). Le recueil, qui est in-folio, parut à Francfort en 1577. Il paraît que cette édition n'a pas été connue de nos bibliographes. Pithou (*Scri. Fr.*, t. I, p. 59-79) réimprima depuis l'ouvrage de notre auteur à la suite de l'Histoire de Glaber, dans le premier volume de ses Historiens. Les Duchesne l'ont donné de nouveau, dans le quatrième volume (p. 59-79) de leur Collection, à la suite du même Glaber.

Vossius (*Hist. Lat.*, l. II, c. 44, p. 116, 2) attribue à Helgaud la Vie de Saint Abbon, abbé de Fleuri. Mais cette opinion, qui est particulière à ce critique, se trouve dénuée de toute vraisemblance. L'ouvrage appartient à Aimoin, disciple d'Abbon, comme on l'a vu à son article.